

- À voir**
- Les berges du Vidourle
  - Les cabanes de Lunel
  - L'Arboretum de Lunel / 04 64 71 01 37
  - Le Parc de l'Orangerie et l'Arboretum de Lunel-Viel
  - Les cœurs historiques de Lunel et Marsillargues



- À visiter**
- Le Musée Médard à Lunel / 04 67 87 83 95
  - Le Musée de la Tour des Prisons à Lunel / 04 64 71 01 37
  - Le Musée Paul Pastre - Château de Marsillargues / 04 67 65 41 58



## Autour de la voie verte Lunel ↔ Marsillargues



## Les itinéraires à découvrir autour de la voie verte

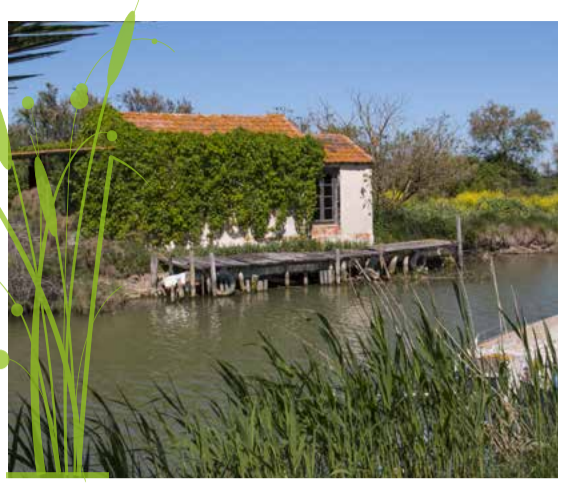
- 3,7 km / 15 min**  
**Voie verte Lunel - Marsillargues**  
 Reliant les deux communes les plus importantes du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lunel, elle permet de répondre à un double objectif de loisir et utilitaire en facilitant l'accès aux centres-villes des communes et à la gare multimodale de Lunel.
- 8,5 km / 50 min**  
**Les berges du Vidourle Itinéraire partagé\***  
 Ce sont les collégiens de Marsillargues qui ont eu l'idée de tracer ce circuit destiné aux familles, le long du Vidourle, avec ses platanes centenaires, ses vergers et ses terres agricoles.
- 21,5 km / 2 h**  
**En Petite Camargue Itinéraire partagé\***  
 Vous êtes au sein de la Petite Camargue héraultaise, au milieu des taureaux, des chevaux, des flamants roses, mais aussi des vergers et des champs de lavande. Vous pourrez découvrir quelques beaux mas, apercevoir au loin le Pic Saint Loup, mais aussi les pyramides de la Grande Motte, tout en restant au cœur d'une nature préservée.
- 12 km / 1 h 10**  
**L'Hérault à vélo Itinéraire partagé\***  
 Permet d'emprunter une partie de la boucle 28 du département en passant par la plaine agricole de la commune de Marsillargues jusqu'à la voie verte Lunel - La Grande Motte.
- 13,5 km / 1 h**  
**Voie verte Lunel - La Grande Motte**  
 Une balade facile et familiale qui traverse les paysages caractéristiques de la Petite Camargue et permet d'accéder à La Grande Motte, ville labellisée « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle », et à la mer.
- 8 km / 45 min**  
**Boucle Pescalune Itinéraire partagé\***  
 Cet itinéraire vous conduira le long des cours d'eau du canal de Lunel et du Dardaillon, jusqu'à leur confluence. Vous y découvrirez les influences de la Camargue toute proche et la richesse de sa faune.

Partageons le territoire et respectons les autres pratiques (chasse, randonnée pédestre, équestre...).  
Vous pouvez connaître les périodes de chasse sur : fdc34.com

Attention, en période de forte pluie, certains circuits ne sont pas praticables.  
\* Prudence, partage de la route avec des véhicules motorisés sur certaines portions



### Le canal de Lunel



Il faisait jadis de la ville un port sur l'étang de l'Or et la Méditerranée. Entrepris dès le XIV<sup>e</sup> siècle, ce canal atteint le cœur de ville au début du XVIII<sup>e</sup> siècle avant d'être marginalisé par le train et déclassé en 1937. Riche en anguilles, que l'on pêchait les nuits sombres à l'aide de paniers percés, le canal de Lunel est à l'origine du nom des habitants de la ville : les Pescalunes, les pêcheurs de lune.

Les cabanes de pêcheurs, présentes en aval de Lunel, constituent désormais des lieux de villégiature pittoresques aux portes de la Camargue.

### Le vidourle

La partie du Vidourle à l'aval de Sommières est classée dans le cadre du dispositif Natura 2000 (réseau de sites naturels visant à préserver les espèces et les habitats menacés ou remarquables).

Ce fleuve côtier, qui apporte une agréable fraîcheur en été, abrite en effet de nombreuses espèces grâce à la richesse et la diversité de ses milieux.



### La plaine agricole



Marquée par l'influence de la petite Camargue, elle accueille de nombreux élevages taurins : les manades. Les taureaux et chevaux de Camargue sont au cœur des traditions regroupées sous le nom de bouvine ou de « fé di biou », la « passion du taureau » qui rassemblent des milliers de spectateurs.

Malmenée par la crise du phylloxéra au XIX<sup>e</sup> siècle, la viticulture de masse a abandonné les plaines pour se recentrer sur les coteaux et ses appellations de qualité, à l'image du Muscat de Lunel. L'arboriculture, les grandes cultures et le maraichage, ont été favorisées par l'apport des eaux du Rhône via le canal Philippe Lamour en 1960. Pilier fort de l'économie locale, ces activités sont aussi source de pressions sur les milieux naturels. La profession se mobilise depuis plusieurs années pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

### La faune et la flore



Les ripisylves sont essentielles pour la tenue des sols, le soutien de la nappe phréatique, l'épuration des eaux, et la vie aquatique. Ces boisements humides constituent de véritables petites oasis de vie. Ils profitent à de nombreuses espèces protégées comme la Cistude d'Europe, le campagnol amphibie, le papillon Diane, ou encore de nombreuses plantes dont la Nivéole d'été. Ils sont parfois investis par des espèces moins désirables qui occasionnent de nombreux dégâts dans les berges, tel que le ragondin. Ils sont également sensibles à l'implantation de certains végétaux (canne de Provence, ailante, jussies...) qui peuvent déséquilibrer la diversité de la flore locale.

# Vos itinéraires en un coup d'œil !

